



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

EXERCICE 2021

Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie



COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
NOUVELLE-CALÉDONIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VENDREDI 11 MARS 2022 - 18H30

CISE, 1 bis avenue A. Becquerelle KOUTIO - Dumbéa

Mesdames & Messieurs, les Membres de l'Assemblée Générale,

J'ai l'honneur de présider et pour la 5ème année consécutive, le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie, c'est aussi la dernière année du comité actuel puisque à l'issue de cette AGO une AG Elective statutaire se tiendra.

En qualité d'organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation, notre association a principalement pour objet de :

- Promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres,
- Représenter tous les licenciés,
- Représenter tous les membres affiliés, agréés et adhérents de notre Fédération.

Elle a également la volonté de participer, pour tout ce qui concerne le cheval et l'équitation, aux actions des pouvoirs publics ou de tout organisme constitué en vue du développement de la filière équine.

Elle doit, par ailleurs, assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie établie par la Fédération Française d'Equitation.

Elle doit pouvoir intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.

Et enfin, elle doit s'assurer, notamment auprès de ses adhérents, du respect des règles d'encadrement, des règles de discipline, des règles contre le dopage humain, de celles contre le dopage animal, des règles d'hygiène et de sécurité.

Les membres du Comité directeur, les membres du bureau et moi-même, soutenus par notre Conseiller Technique d'Équitation, notre Secrétaire et l'ensemble de nos membres bénévoles, nous efforçons, dans le respect des règles statutaires, de suivre les orientations déterminées par l'ensemble de notre Comité et d'accomplir les missions qui nous sont alors confiées, conformément à la volonté des membres de notre assemblée générale.

Au cours de l'année 2021, à la demande du Président et des membres du bureau, les membres du Comité directeur se sont réunis réglementairement à 2 reprises :

- Le 25 Février 2021
- Le 30 Novembre 2021

Par ailleurs, l'assemblée générale du Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie s'est réunie le 30/04/2021. Au cours de cette séance l'assemblée a notamment approuvé les comptes de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et a donné quitus au Président et à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour l'accomplissement de leur mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les membres du Comité Directeur ont été consultés à quatorze reprises par voie électronique sur les sujets suivants :

- Liste des cavaliers des cercles 2021

- Validation des avenants au règlement FFE pour chacune des disciplines de l'équitation classique et de l'équitation western
- Validation du règlement Général CRENC – Épreuves des Jeunes Chevaux
- Validation de l'avenant CRENC au Règlement FFE
- Validation de la procédure de validation des juges de Dressage, Hunter et Chef de piste
- Validation du calendrier des compétitions pour les championnats CSO et Dressage Amateurs et Club des deux provinces
- Validation des avenants modifiés au règlement FFE pour chacune des disciplines de l'équitation classique et de l'équitation western
- Validation de la liste Excellence du CTOS
- Validation de la liste réactualisée des Cavaliers des Cercles
- Validation des règlements complémentaires des épreuves de Dressage et de Hunter des championnats territoriaux 2021
- Validation du Cahier des charges pour l'organisation du championnat territorial de dressage et des finales de dressage du circuit jeunes chevaux élevage 2021
- Validation du planning de la Semaine du Cheval

Le 31/08/2021, les membres actifs du CRENC ont été régulièrement convoqués par la FFE à une assemblée générale modificative des statuts des comités régionaux.

Le 21 octobre 2021, par décision écrite, les statuts du CRENC ainsi que le règlement intérieur ont été modifiés et approuvés à la majorité par les membres de l'assemblée.

Les pratiquants licenciés 2021

En 2021 il est constaté une évolution positive du nombre de licenciés par rapport à n-1 soit +158 licences (2058), soit **+8,32%** par rapport au total des licences de l'année précédente (1900). **C'est la 2ème année consécutive depuis 2014**, que cette évolution demeure positive.

Cette progression de 158 licences est due à une progression de 151 licences « poney » (+19,61%) de 14 licences « cheval » (+1,77%) et à une baisse de – 7 licences Tourisme équestre (-2,06%).

Au niveau Fédéral l'évolution du nombre de licenciés enregistrée 2020/2021 est de + **10,76%**, **alors que la perte était de -2.65% entre 2019 et 2020.**

- Plus des 2/3 des licenciés ont moins de 18 ans en 2021 (1432)
- ¾ de femmes et ¼ d'hommes
- 16,1% Tourisme équestre, 44,8% poney, 39,1% cheval ce qui est quasiment à l'identique de la métropole.
- Sur les 2058 licences enregistrées on comptabilise 517 licences compétition chiffre stable par rapport aux années antérieures.

Les clubs en 2021

L'année 2021 a vu 4 nouvelles structures équestres affiliés à la FFE.

Le nombre de structures est donc passé de 22 en 2020 à 26 en 2021.

I. Rétrospective Activités 2021

➤ Journée tous à cheval du 21 février 2021

Pour la 3ème édition, « la journée Tous à cheval » a permis de communiquer en début d'année sur les clubs et leurs activités

Si en 2020, en raison des conditions météorologiques extrêmement défavorables, beaucoup de structures n'avaient pas pu maintenir les portes ouvertes à l'occasion de la journée « Tous à cheval », en 2021 en revanche cet événement a connu un franc succès même si le 24 mars un nouveau confinement est décrété ralentissant un peu l'impact de cette journée promotionnelle.

Cet événement a bénéficié d'une forte communication en amont au travers de spots radiophoniques et d'affichage dans les journaux. Le relai de l'information sur les réseaux sociaux (les pages du CRENC et de La Semaine du Cheval) a également joué un rôle important.

➤ Calendrier et saison de Concours 2021

En raison des 2 périodes de confinement mars et septembre 2021, la saison de compétition a été écourtée et a dû se terminer dès le 6 septembre 2021.

Le calendrier 2021 dénombre 51 journées de compétitions et environs 3 240 engagements. Alors que le calendrier 2020 dénombrait 60 journées de compétitions et environs 4300 engagements. Soit 1060 engagements de moins par rapport à 2020, pour 9 journées de compétitions en moins.

Par discipline on note 417 engagements en Western, 2660 en équitation classique et 162 en équitation de loisir.

➤ Championnats Territoriaux – la semaine du cheval

Malgré une organisation avancée avec notamment le développement de nombreuses animations prévues pour fêter sa 10ème édition, la Semaine du Cheval n'a pas pu avoir lieu en 2021 en raison de la crise sanitaire, espérons que 2022 nous permettra de relancer cette événement phare de l'équitation calédonienne.

➤ Les intervenants extérieurs

Depuis quelques années, le Comité Régional d'Équitation, avec l'aide de son CTE et des membres de ses différentes commissions, s'efforce de faire venir sur le Territoire des personnes hautement qualifiées et spécialisées dans diverses disciplines, telles que l'équitation Western, l'équitation de travail, l'éthologie, l'équitation classique etc. Ces intervenants apportent ainsi leurs compétences de façon complémentaire à l'enseignement déjà dispensé par les enseignants des différentes structures équestres locales.

Cependant en 2021, en raison de la crise sanitaire et des contraintes prises par nos instances gouvernementales pour lutter contre la propagation du virus Covid-19, aucun intervenant extérieur au Territoire n'a pu se rendre en Nouvelle-Calédonie.

➤ Les formations des officiels de compétitions

La Commission d'équitation Western s'est mobilisée pour la nouvelle saison de compétitions 2021 en coordonnant une formation certifiante pour les officiels de compétition de l'équitation Western.

Avec le soutien de la FFE et au travers d'une formation par Visio conférence d'une enseignante métropolitaine fédérale, validé par une session d'examen au CISE sous la supervision du CTE et corrigé en métropole, 3 candidats ont validé leur formation nationale, 1 ancien juge a pu être requalifié, ce qui porte maintenant à 6 le nombre de juges en équitation western au lieu de 2 précédemment.

Dans le cadre des activités de la commission Dressage/Hunter, des formations pour les juges de dressage et pour les juges de Hunter ont été organisées au cours des mois de janvier et de février 2021.

Un protocole de formation et de validation de la qualité de « juge » au regard des exigences CRENC/FFE a été précisé.

Dans le cadre des activités de la commission CSO, des formations pour les officiels de compétition CSO et notamment pour le jumping pro et technicien Chrono, ont été organisées au cours du mois de février 2021

Dans le cadre des activités de la commission des activités équestres diverses, des formations pour les juges de Voltige ont été organisées au cours de l'année 2021.

Les enseignants ont également pu bénéficier de journées de formation, dispensées par le CTE, Monsieur Thibaut DAMAS, maintenant expert National en équitation classique.

➤ **Les déplacements hors Territoire**

Toujours en raison de la crise sanitaire, les déplacements à Tahiti, en France métropolitaine (équitation classique et Western) ainsi qu'en Australie ont tous été annulés.

➤ **Réunions avec les différentes institutions**

Au cours de l'année 2021, plusieurs actions ont été menées auprès des différentes institutions par le CRENC. Ces actions, effectuées principalement pendant les confinements mais également tout au long de l'année, s'efforcent de conserver de bonnes relations avec l'ensemble des institutions municipales, provinciales, gouvernementales et du monde équestre en général.

Pendant le confinement du mois de mars et grâce au travail des membres du bureau, du comité et des bénévoles, un 1^{er} protocole de reprise partielle a pu être mis en place, hélas tardivement par rapport à nos demandes initiales.

Après le déconfinement ce travail, initié pendant cette période de crise sanitaire, s'est poursuivi et a permis la rédaction d'un protocole de la pratique de l'équitation réactualisé et basé sur les recommandations de la FFE.

Les relations privilégiées avec la DJSNC et le CTOS se sont confirmées, encore cette année, permettant un dialogue constant et permanent entre les différentes parties.

➤ **Activités menées par le CTE et sous sa supervision**

Le CTE, Monsieur Thibaut Damas en sa qualité de prestataire de services, répond aux demandes spécifiques et ponctuelles initiées par le CRENC.

A ce sujet, la FFE dans l'objectif notamment de favoriser des formations de qualité pour tous et dans toutes les disciplines qu'elle promeut, offre la possibilité à des professionnels répondant à certaines exigences, d'intégrer le groupe des Experts Fédéraux constitué de techniciens reconnus

pour leurs compétences dans leur spécialité. C'est dans ce cadre que Monsieur Thibaut DAMAS a été au cours du 1er trimestre 2021 nommé Expert Fédéral dans les disciplines du Dressage et également du CSO par la Fédération Française d'Equitation.

Bien entendu là aussi la crise sanitaire avec ces 2 périodes de confinement a impacté les activités des cercles Espoir et Elite ainsi que les déplacements.

Les missions du CTE ont malgré tout pu être poursuivies (hormis les déplacements hors territoire), à savoir :

➤ **L'encadrement des jeunes Espoir et cavaliers Elite**

➤ **L'encadrement et la formation des enseignants,**

➤ **Des missions administratives et de formation**

- Préparation et réalisation du calendrier en partenariat avec les structures organisatrices volontaires
- Réunion avec les différentes commissions pour l'élaboration des avenants au règlement général FFE
- Organisation de la Semaine du Cheval en collaboration avec le Comité
- Élaboration des programmes et mise en place des stages en coordination avec les intervenants et les publics concernés
- Mise en place et suivi des classes à horaires aménagés « CHAM » en relation avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie
- Maintien des relations avec les commissions, assure le suivi de la formation et de la validation des officiels de compétitions

En 2021 et en raison de la période de confinement, les regroupements ont eu lieu aux dates suivantes :

➤ **Cavaliers équitation « classique » Nord et Sud**

- ✓ Samedi 08 mai 2021 au Yala ranch
- ✓ Dimanche 13 juin 2021 à l'ACNO
- ✓ Samedi 03 juillet 2021 sur le Terrain de concours de l'AC Kato
- ✓ Samedi 10 juillet 2021 aux écuries Ouessant à la TAMOA
- ✓ **Regroupement des cercles Nord / Sud : stage à l'ACNO de Koné du 16 au 20 août 2021 o Niveaux : Club & Amateur**
- ✓ **Encadrement technique** : Thibaut Damas – BEES 2 – CTE avec le soutien de Marie Roussel BEES enseignante
- ✓ Travail mixte théorique et sportif

Le regroupement 2021 à Koné a été marqué par une grande participation des cavaliers des cercles, puisque 25 stagiaires des provinces Nord et Sud se sont regroupés tout au long de cette semaine.

Comme chaque année, un gros travail sur les fondamentaux de l'équitation a été réalisé, afin que chaque cavalier reparte avec un plan de progression, des objectifs et surtout un esprit d'équipe.

Cette formule d'apprentissage et de perfectionnement permet aux cavaliers des deux provinces de mieux se connaître. Ce rapprochement dans une structure inhabituelle pour la majeure partie des cavaliers, permet de développer la relation vers l'autre et d'inculquer l'esprit de solidarité et d'unité essentiel à la formation d'une équipe. La présélection peut se faire non seulement sur les compétences techniques développées par le cavalier mais aussi sur ses facultés d'adaptation, d'entre-aide et d'intégration avec l'ensemble du groupe. La cohésion de l'équipe ainsi formée, facilite davantage le travail des entraîneurs quand le groupe se retrouve hors Territoire.

Comme les années précédentes, le CRENC a mis en place une disponibilité de son CTE, auprès des enseignants qui désiraient obtenir un soutien technique et pédagogique.

Les enseignants volontaires ont ainsi pu bénéficier d'un à deux coachings personnalisés par semaine sur Nouméa et Grand Nouméa. Quelques enseignants ont également bénéficié de cours de soutien en province Nord, lors du déplacement du CTE notamment sur Koné.

Une nouvelle fiche de demande de formation a été élaborée en début d'année et rendue disponible à l'ensemble des structures et des enseignants.

➤ **Les cercles équitation western**

Dans la continuité des années précédentes, en 2021 les Cercles Equitation Western permettent de réunir l'ensemble des cavaliers assidus et motivés. Cette démarche, à l'instar des Cercles Equitation Classique, permet aux cavaliers sélectionnés de se perfectionner dans des environnements diversifiés. Cette démarche, qui a également pour but d'unir les cavaliers méritants, permet de mieux les préparer aux concours organisés non seulement sur mais aussi en dehors du Territoire, toujours dans l'objectif de promouvoir l'équitation Western.

Les cavaliers sont ainsi invités à se regrouper sur plusieurs demi-journées qui sont animées gracieusement par la Conseillère Technique de la Commission Western du CRENC, qui est également monitrice d'équitation Western, Madame Céline LASBLEIZ, qui vient d'être nommée expert fédéral par la fédération française.

Au cours de ces regroupements, les différentes disciplines Western du Championnat sont passées en revue permettant ainsi aux cavaliers d'acquérir une meilleure polyvalence. L'objectif étant par la suite de faire concourir les cavaliers sélectionnés dans des compétitions hors Territoire.

Une liste ouverte est créée en début d'année 2021, par l'intervenant du Cercle Western, en accord avec le CTE et qui a été validée par le CRENC.

La liste reprend les participants aux Championnats Western du CRE-NC de l'année précédente puis au fil de l'année en cours, elle devient plus sélective. Les cavaliers sont sélectionnés notamment en fonction de leur assiduité et de leur implication dans la participation aux regroupements mais aussi aux manches des concours comptants pour les Championnats provinciaux et bien sûr en fonction des performances réalisées.

➤ La crise sanitaire liée au Covid -19 en 2021

- 1er confinement strict de la population à compter du 8 mars 2021
 - Les structures équestres ne peuvent plus recevoir de public
 - Suspension des compétitions et manifestations sportives
 - Discussion avec le gouvernement concernant un protocole sanitaire de reprise d'activité dans la semaine qui suit le début du confinement
- Confinement adapté à compter du 02 avril 2021
 - Réouverture des centres équestres sous protocole sanitaire
- Reprise et levée progressive des mesures restrictives à compter du 11 avril

- Confinement strict à compter du 07 septembre
 - Les structures équestres ne peuvent plus recevoir de public
 - Suspension des compétitions et manifestations sportives
 - A compter du 22 septembre obtention d'un protocole dérogatoire pour les propriétaires d'équidés et pour les cavaliers de niveau Galop 7 pour apporter leur aide aux centres équestres dans le cadre du bien-être animal
- Confinement adapté à compter du 11 octobre
 - Mise en place du protocole de reprise d'activités équestres en période d'activité contrôlée
- Suivi des mesures évolutives prises par le gouvernement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, par voie de communiqué du Président du CRENC
- Communiqué et réactualisation des fiches récapitulatives des mesures d'aides gouvernementales aux entreprises impactées par la crise Covid-19 / Communiqué sur l'aide d'urgences Covid-19 pour les centres équestres et poneys-clubs

Le CRENC en collaboration avec l'IFCE s'est attaché à échanger avec les instances gouvernementales et institutionnelles pour représenter et défendre au mieux les intérêts des acteurs du monde équestre et de leurs équidés.

Les démarches engagées pour le 1er confinement de 2020 ont majoritairement pu aboutir pour le second. C'est ainsi que dès le début du 2ème confinement, le Président a saisi par courrier le Haut-Commissaire de la République en NC pour solliciter son appui dans la reconduction de l'aide exceptionnelle des ministères des sports et de l'agriculture pour les centres équestres et les poneys clubs recevant du public. Plus de 3 millions d'aide ont ainsi pu être distribués aux centres équestres (soit près de 8 millions d'aide sur les 2 années de crises).

Par ailleurs la province Sud a reconduit dès le 17 septembre 2021 un plan d'aide d'urgence de soutien aux petites entreprises implantées en province Sud et affectées économiquement par les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus Covid 19.

Si les associations n'étaient pas éligibles à ce dispositif, la province Sud a décidé, à la suite des interventions du Conseil du Cheval NC, du CRE-NC et d'autres ligues et comités sportifs, d'inscrire 3 exceptions dans la délibération instaurant le plan d'urgence et notamment les associations sportives affiliées à une fédération et employant des salariés.

Cette catégorie d'association, dont les centres équestres et poneys clubs de statut associatif concernés, ont pu ainsi déposer des demandes d'aide si elles répondaient aux autres critères d'éligibilité.

Par ailleurs et afin d'anticiper sur les éventuelles mesures sanitaires qui seraient imposées au cours de l'année 2022 et afin de mieux les préparer, des protocoles de reprise d'activités ou de continuité d'activités en période de confinement adapté et/ou allégé ont été validés par la DJSNC et notamment ceux liés à la reprise des compétitions sportives.

➤ **Bascule des concours calédoniens dans le système fédéral**

À la suite de la dernière Assemblée Générale, le travail avec la fédération et l'UPRA pour tenter de lever les obstacles concernant la faisabilité de ce projet s'est poursuivi avec des échanges par mail et par Visio conférence entre la fédération, le CRENC et l'UPRA pour intégrer les compétitions calédoniennes dans le système fédéral.

De nombreux obstacles principalement sur la faisabilité de l'inscription des chevaux calédoniens dans la base de données fédérales ont pu être levés en amont.

Le plan de transfert prévoyait de profiter de la venue de Monsieur Frédéric MORAND pendant la semaine du cheval pour accélérer cette réforme et former les acteurs calédoniens.

Malheureusement la crise sanitaire, là aussi, a modifié le calendrier, et c'est en janvier 2022 que Monsieur Morand a pu échanger et former pour effectuer cette réforme.

Je m'excuse sincèrement de cette précipitation de début d'année, mais malgré tout le transfert a été fait et les premiers concours fédéraux ont débuté récemment.

Je remercie sincèrement les bénévoles et les membres du Comité qui se sont investis dans cette mission, notre secrétaire Cécile, l'équipe de l'UPRA et la Fédération Française d'Équitation, principalement Monsieur Frédéric Morand, qui ont rendu possible la réalisation de ce grand changement.

Le travail doit maintenant se poursuivre pour corriger et ajuster les difficultés.

➤ **Rapport Financier**

La parole sera donnée à Madame Dominique ROESNER -Trésorière du CRENC - et Monsieur Olivier RAZAVET – Président de la Commission juridique et financière, afin de vous présenter en détail le rapport du Trésorier et les différents éléments du Bilan comptable de l'exercice clos.

Cependant, malgré d'une part la diminution du nombre des engagements et les importants impacts liés à la crise sanitaire, puis d'autre part la diminution drastique des subventions publiques, le bilan financier 2021 du CRENC fait état encore une fois d'un solde positif.

II. Perspectives et orientations 2022

➤ **Bilan général**

Le bilan général 2021, positif en termes d'évolution du nombre de licences et de la situation financière doit nous encourager encore plus quant aux efforts entrepris dans le cadre du redressement de la filière.

Cet effort est effectivement l'affaire de tous et nécessite une mobilisation de chacun des acteurs.

- **Continuer les actions de Promotions de l'équitation**
- **Continuer la sensibilisation des pouvoirs publics sur les conséquences de la TGC sur la filière et réfléchir plus globalement à la fiscalité du sport équestre dans sa dimension : vecteur d'enseignement et de santé.**
- **Assurer la pérennité du transfert des compétitions au niveau fédéral initié en début d'année, et renforcer la collaboration avec les acteurs que sont le CRENC/UPRA/FFE.**
- **Accentuer la formation professionnelle pour préparer l'avenir, création d'une commission formation, obtenir une habilitation « centre de formation » pour le CRENC et mettre en place des formations qualifiantes.**
- **Relancer la Semaine du Cheval événement phare de l'année en réfléchissant à son format du fait, entre autres, des contraintes budgétaires**
- **Dès que les conditions sanitaires le permettront relancer la compétition internationale en invitant nos voisins du pacifique et en reprogrammant des échanges sportifs avec la Nouvelle Zélande, l'Australie, la Polynésie Française, le Vanuatu et la Métropole.**
- **Le Tourisme Equestre doit pouvoir bénéficier d'un nouveau souffle au travers de la formation et d'action de type regroupement ludique permettant à l'équitation classique et l'équitation traditionnelle de partager la passion du cheval.**

III. Conclusion

Je souhaite rappeler que le CRENC forme une équipe auprès de son Président qui en assure la gouvernance avec l'aide des membres du Bureau. La politique mise en place, définie par les axes de travail et les différents projets, orientée, validée et soutenue par les membres du Comité directeur, doit être la déclinaison de la politique fédérale adaptée aux spécificités néocalédoniennes. Ces actions s'adressent exclusivement aux membres adhérents et à ses licenciés, et ont pour objectif d'apporter un projet sportif et/ou éducatif grâce aux manifestations, formations, animations etc. proposées à ces derniers et coordonnées par le Conseiller Technique d'Équitation.

Je suis bien conscient des difficultés passées et à venir auxquelles nous devons tous faire face. La situation sanitaire actuelle exceptionnelle, bien que lourde de conséquences économiques et sociales pour chacun de nos adhérents/affiliés et licenciés, ne doit cependant pas nous faire douter mais au contraire nous donner la force de poursuivre dans l'atteinte de nos objectifs de travail, et d'accompagnement que nous nous sommes fixés et que nous vous demandons de bien vouloir approuver.

Par le présent rapport, je tiens spécialement à remercier :

- Le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie,
- Le Congrès de la Nouvelle Calédonie
- L'ANS et la DJSNC
- La Province Sud

- Le CEPS
- Le CEPN
- La FFE
- La Mairie de Nouméa
- La DAVAR

Je souhaite, par ailleurs, remercier chacun des membres du bureau ainsi que le Conseiller Technique d'Équitation pour leur implication dans la réalisation des missions qui leur incombent.

Je remercie sincèrement l'ensemble des membres du Comité directeur qui durant ces 4 dernières années nous ont apporté leur confiance et leur soutien.

Je remercie les présidents et les membres des commissions qui œuvrent depuis toujours pour que l'équitation calédonienne s'épanouisse.

Je remercie tous les bénévoles, qui dans l'ombre, agissent pour le bien-fondé de notre CRE.

A l'issue de cette AGO, une nouvelle équipe sera mise en place mêlant jeunesse et expérience afin de continuer la route déjà parcourue mais aussi en insufflant une dynamique nouvelle, c'est mon souhait.

En votre qualité de membres de la présente Assemblée Générale, vous m'avez fait l'honneur de me nommer Président du Comité Régional d'Équitation. A l'instar des autres membres élus par vos soins et qui composent l'organe dirigeant de ce Comité, je tiens à vous assurer en mon nom, mais aussi au nom des membres du bureau et de notre CTE, de notre total dévouement dans l'accomplissement des tâches qui nous incombent et dans le respect des obligations et des engagements pris en acceptant ces mandats et fonctions.

Par la présente assemblée générale annuelle, et pour laquelle vous êtes seuls souverains, il vous appartient donc de juger de la bonne gouvernance de notre Comité Régional d'Équitation réalisée par ses organes dirigeants tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'à l'issue de la lecture du présent rapport moral, je vous invite à prendre connaissance des éléments du rapport d'activités 2021, ainsi que des éléments du rapport financier 2021, et de la présentation du budget prévisionnel 2022 arrêtés par la majorité des membres du Comité directeur et qui sont soumis à votre approbation.

Tel est mon rapport que je vous demande d'approuver.

Le Président
Vincent FARDEAU